



Tout savoir sur les aides pour rénover votre logement

ÉDITO

Plusieurs types d'aides peuvent être accordés pour la rénovation de l'habitat et les travaux d'économie d'énergie. Pour connaître votre éligibilité aux différents dispositifs, nous vous invitons à prendre contact avec les conseillers ou opérateurs des organismes cités ci-dessous :

Espace Conseil FRANCE RENOV'

Depuis le 1^{er} janvier 2022, en écho aux nouvelles dispositions nationales, l'Espace Conseil FAIRE, mis en place sur le territoire de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe (CCVG), devient Espace Conseil France Rénov'.

Ce service public, à la disposition de tous, conseille et renseigne de façon neutre et indépendante, sur les économies d'énergie et sur les aides financières mobilisables pour réaliser des travaux afin d'obtenir un logement plus confortable et plus économe. Ce service est la porte d'entrée pour toutes questions sur les aides à la rénovation de l'habitat.

Si des propriétaires privés sont éligibles aux programmes OPAH Centres bourgs et PIG Habitat en cours sur le territoire de la CCVG, les conseillers France Rénov' les orienteront

vers les opérateurs dédiés.

De son côté, la commune de Saint-Savin, dans le cadre de ces actions de réhabilitation de logements, accorde des subventions complémentaires pour la rénovation de façades visibles de l'espace public, et pour l'accession de logements dont le futur propriétaire sollicite les aides aux travaux de l'OPAH.

Une étude des logements vacants par la CCVG est en cours pour une incitation à la remise de ces logements sur le marché.

Contact et renseignements : 05 49 61 61 91
francerenov.vienne@solihha.fr

URBANIS

Pour les habitations du centre-bourg, vous pouvez contacter directement URBANIS, mandaté par la Communauté de Communes. Les techniciens à votre écoute sauront vous informer et vous proposer gratuitement conseils et assistance au montage des demandes de subventions ainsi qu'un accompagnement avant et pendant la durée des travaux.

Contact : 07 64 77 60 06 - vienne@urbanis.fr

Alors que nous vivons un assouplissement des mesures sanitaires qui nous permet d'espérer reprendre goût à nos libertés individuelles et collectives, la guerre aux portes de l'Europe devient le sujet de nos préoccupations. Le slogan des enfants de la liberté « plus jamais ça » demeure une espérance pour nos démocraties et la démesure de certains puissants de ce monde nous fait craindre des conflits majeurs et démesurés tels que celui auquel nous assistons en Ukraine, impuissants que nous sommes. Souhaitons que la raison l'emporte pour faire cesser ce conflit meurtrier et continuons à aider les réfugiés qui fuient les combats pour sauver leur vie.

Pour autant, la vie communale continue et s'organise dans le cadre d'un budget qui donne une place importante aux investissements tout en étant conscient que les dépenses de fonctionnement doivent être maîtrisées devant l'incertitude de l'inflation à venir et les augmentations sur en découlent. Restons vigilants et en alerte sur l'évolution des coûts dans le contexte actuel évolutif, défavorable à une stabilité des prix.

Une mauvaise surprise suite à un pré diagnostic du vieux pont, qui semble avoir un problème de structure avec des fissures apparues, nous oblige à une étude technique d'expert pour travaux avec la commune de Saint-Germain.

Nous travaillons pour que les animations de l'été, les spectacles, la vie conviviale, la vie scolaire et extra-scolaire redeviennent des atouts de notre territoire Saint-Savinois dans un cadre de vie agréable. Nous mettons en œuvre des actions pour la réhabilitation de l'habitat en général et dans le centre-bourg en particulier.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, par leur action, contribuent au développement de l'attractivité de notre site patrimonial remarquable et j'associe l'ensemble des entreprises, commerces, artisans et agriculteurs à notre développement économique, nécessaire pour une revitalisation du centre-bourg, permettant de lutter contre la désertification en zone rurale.

Je vous souhaite des jours meilleurs et de retrouver l'enthousiasme et la convivialité qui nous rassemblent.

Votre maire, Hugues Maillet

FONDATION DU PATRIMOINE

Vous possédez un élément patrimonial ancien dont vous souhaitez restaurer l'extérieur ? La Fondation du patrimoine vous accompagne dans votre démarche.

Dans cette perspective, la Fondation du Patrimoine, représentée par Mme Françoise Vilain, déléguée départementale de la Fondation du Patrimoine, et la commune de Saint-Savin, représentée par Hugues Maillet, maire, ont signé le 22 février dernier, une convention d'aide en faveur du patrimoine bâti et des parcs et jardins, pour une période de trois années.

Brigitte de Fontaine, déléguée territoriale de la Fondation, également présente, a rappelé que le label de la Fondation du patrimoine destiné aux propriétaires privés, est accordé aux sites bâtis, parcs ou jardins qui ne bénéficient pas du régime des Monuments Historiques. L'octroi de ce label permet d'obtenir une aide de la Fonda-



tion représentant 2 % du montant des travaux, et la possibilité de déduction fiscale de 50 % minimum du coût de ces travaux. Notons que ce label a été accordé à la Fabrique du Point du Jour. Les maisons bourgeoises de la Place, de la Grand'Rue, de la rue René Brégeard ainsi que les maisons de caractère du centre-bourg peuvent être éligibles à l'aide de la Fondation du patrimoine.

Contact : www.fondation-patrimoine.org

Budget de la Commune - Résultats 2021 (en euros)

BUDGET FONCTIONNEMENT

Dépenses

Désignation	Budget	Réalisé
Charges à caractère général	379 220,00	324 331,43
Charges de personnel et frais assimilés	464 008,31	433 911,97
Autres charges de gestion courante	132 229,53	126 744,70
Charges financières	63 270,00	63 265,46
Charges exceptionnelles	39 849,08	39 048,61
Dotations provisions semi-budgétaires	3 000,00	3 000,00
Dépenses imprévues	80 289,16	0,00
Virement à la section d'investissement	155 416,78	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00	3 477,89
TOTAL DEPENSES	1 320 782,86	993 780,06

Dépenses en 2019 = 786 899,76€ (+26,29% en 2021)

Dépenses en 2020 = 877 927,40€

Recettes

Désignation	Budget	Réalisé
Atténuations de charges	200,00	8 520,90
Produits des services, domaine et ventes diverses	85 765,00	● 140 473,69
Impôts et taxes	603 000,00	● 664 276,86
Dotations, subventions et participations	293 147,00	● 302 962,32
Autres produits de gestion courante	54 469,00	● 71 779,86
Produits financiers	0,00	6,83
Produits exceptionnels	0,00	9 397,05
Excédent de fonctionnement reporté	284 201,86	284 201,86
TOTAL RECETTES	1 320 782,86	1 481 619,37

Résultat de fonctionnement positif de 487 839,31€

Recettes en 2019 = 1 071 718,97€ (+33,9% en 2021)

Recettes en 2020 = 1 106 321,61€

Ecart par rapport à 2020

- (+ 65 074€ cantine, garderie, périscolaire) ● (+ 43 634€)
- (- 43 451€) ● (+ 17 309€ mais inférieur à 2019)

BUDGET INVESTISSEMENT

Dépenses

Désignation	Budget	Réalisé
Emprunts et dettes assimilés (capital)	91 500,00	91 437,78
Excédent de fonct. Capitalisé (assainissement)	24 664,50	24 664,50
Mini square Jean-Marie Rousse	5 000,00	2 830,96
Achat matériel informatique et divers	18 000,00	16 857,13
Réfection toiture local technique	23 000,00	0,00
rue des Granges et route de Bel Air	68 300,00	50 738,52
aire de jeux Square HEUSENSTAMM	10 000,00	8 246,40
Aménagement centre-bourg	20 000,00	0,00
sanitaires école maternelle	13 800,00	13 727,27
dotation numérique écoles	14 130,00	14 127,60
matériel bureau et constructions	14 938,06	10 689,17
intendance stade (wc femmes et buvette)	4 324,00	4 208,62
Le Logis de l'Abbé	771 533,98	319 824,82
Dépenses imprévues	22 389,00	0,00
TOTAL Dépenses	1 101 579,54	557 352,77

Recettes

Désignation	Budget	Réalisé
Dotations, fonds divers et réserves	367 910,83	368 746,80
Subventions d'investissement reçues	312 642,37	366 930,96
Autres immobilisations financières	80 000,00	80 000,00
Excédent d'investissement reporté	172 968,39	172 968,39
Virement de la section de fonctionnement	155 416,78	0,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 500,00	3 477,89
Opérations patrimoniales	9 641,17	9 641,17
TOTAL Recettes	1 102 079,54	1 001 765,21

Pour les travaux du Logis, 451 709,16€ non dépensés car l'estimation avait intégré la totalité de la TVA à régler (montant des travaux par entreprise en HT et calcul de la TVA sur le total HT, or la TVA est réglée avec chaque facture et sur plusieurs exercices)

Budget Primitif 2022 (en euros)

BUDGET FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général	527 600,00
Charges de personnel et frais assimilés	479 500,00
Autres charges de gestion courante	94 305,00
Charges financières (intérêts emprunts)	63 005,00
Charges exceptionnelles	22 424,54
Dépenses imprévues	85 874,53
Virement à la section d'investissement	265441,74
Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 550,00
TOTAL DEPENSES	1 539 700,81

Recettes

Atténuations de charges	700,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	106 808,50
Impôts et taxes	600 053,00
Dotations, subventions et participations	273 300,00
Autres produits de gestion courante	71 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	487 839,31
TOTAL RECETTES	1 539 700,81

Charges générales: +16% pour augmentation du budget pour les énergies (électricité, gaz, fioul, carburants), l'alimentation et produits de traitements voirie: 35 000€ restent à payer en plus des prévisions, et signalisation horizontale à refaire
Réseaux: travaux d'enfouissement Sorégies et orange
Fêtes et cérémonies: retour budget initial

BUDGET INVESTISSEMENT

Dépenses

Emprunts et dettes assimilés (capital)	108 000,00
Excédent de fonct. Capitalisé (assainissement)	12332,25
Mini square Jean-Marie Rousse (reste à réaliser)	2 169,04
Achat matériel informatique et divers	30 000,00
Réfection toiture local technique	23 000,00
rue des Granges et route de Bel Air (reste à régler)	12 000,00
aire de jeux Square HEUSENSTAMM (reste à réaliser)	3 000,00
Aménagement centre-bourg (phase 1)	350 000,00
Travaux vestiaires cantine	20 000,00
Achat tracteur tondeuse	40 000,00
Achat camion benne	35000,00
Mise aux normes main courante stade	51000,00
Rénovation énergétique bâtiments communaux	176 753,00
Dépenses imprévues	50 092,89
TOTAL Dépenses	913 347,18

Recettes

Virement de la section de fonctionnement	265 441,74
Dotations, fonds divers et réserves	
Subventions d'investissement	88 493,00
Autres immobilisations financières	
Excédent d'investissement reporté	444 412,44
Vente Trésorerie	115 000,00
TOTAL Recettes	913 347,18

Cette année est opportune à l'investissement grâce à la vente de la trésorerie, subventions de la CCVG (15 000€) et du département (21 900€) : le renouvellement du camion (17 ans), du tracteur tondeuse (10 ans).
Subventions pour la main courante du stade : DETR (12 666€), fédération du Football (5000€), participation St-Germain (14 777€).
On attend 9 800€ de subvention de l'État pour le numérique à l'École.

Informations communales

Votre logement (suite)

Les déclarations de travaux obligatoires pour les autorisations d'urbanisme sont :

Permis de construire (PC) : • Construction d'une emprise au sol et/ou d'une surface supérieure à 20 m² • Extension d'une construction existante d'une emprise au sol et/ou d'une surface de plancher supérieure à 20 m² • Changement de destination d'une construction avec modification de l'aspect extérieur et des structures porteuses • Châssis et serres d'une hauteur supérieure à 4 mètres quelle que soit leur superficie.

Permis d'aménager (DA) : • Lotissement situé au sein d'un site patrimonial remarquable ou dans les abords d'un monument historique sans création ou aménagement de voies ou d'équipements communs à plusieurs lots bâtis • Lotissement avec création ou aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots destinés à être bâtis.

Déclaration préalable de travaux (DP) : est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP est obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux sur l'aspect extérieur (fenêtres, volets, crépis, peintures, portes, couverture) ou pour changer sa destination. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur (PLU, PLUi, ZPPAU) accessibles sur le site internet de la commune (par exemple les matériaux autorisés ou interdits).

Vos risques : en absence de demande, vous exposez à des pénalités financières et juridiques (une amende comprise entre 1 200 et 6 000 € euros par mètre carré de surface construite), l'amende pourrait atteindre les 75 000 € et 3 mois d'emprisonnement. En cas de procès, l'autorité judiciaire peut ordonner la mise en conformité des lieux ou celle des ouvrages, avec les règlements.

Au cours de l'année 2021, la mairie a enregistré :

- 34 demandes préalables de travaux (DP).
- 4 demandes de permis de construire (PC).
- 48 demandes de certificats d'urbanisme (CU).

Point sur les travaux

Grand'Rue

Durant les derniers mois l'entreprise COLAS est intervenue Grand'Rue pour le renouvellement des réseaux vétustes d'assainissement (unitaire) et d'eau potable.

Ces travaux se sont achevés courant mars. La mairie de Saint-Savin et Eaux de Vienne ont financé la reprise intégrale de la voirie en gravillonnage

Le montant de ces travaux est de 260 000 € H.T., financé à hauteur de 75 000 € par L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et 19 000 € H.T. par le Conseil Départemental de la Vienne.

Nouvelle station d'épuration

Comme vous avez pu le constater, les travaux de restructuration du système d'assainissement



de la commune de Saint Savin ont débuté en 2021 par la pose des réseaux route de Nalliers (travaux effectués par l'entreprise ARLAUD IRIBARREN) et la construction de la nouvelle station d'épuration derrière le nouveau cimetière (groupement d'entreprises Eiffage / Cap V'ert).

Depuis l'automne dernier, sur le site de la station d'épuration actuelle (Rue des Tuileries), se déroulent les travaux de construction d'un bassin tampon de 290 m³ et d'un poste de transfert des eaux usées.

Ces travaux, menés par le groupement d'entreprises Fournie/EGDC ont été quelque peu retardés par la présence de rochers. Ils devraient s'achever à la fin du printemps avec la mise en service des nouveaux ouvrages et la démolition de l'ancienne station mise en service en 1972.

L'enveloppe financière affectée à cette opération est de 1 610 000 € HT. L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental de la Vienne participent au financement de cette opération à hauteur de 76%, le solde étant à la charge d'Eaux de Vienne. La maîtrise d'œuvre est assurée en interne par le syndicat.



Départ en retraite

Après près de 30 ans au service de la Commune en qualité d'agent de maîtrise principal, Lucien Thibault, plus souvent surnommé "Lulu", a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre



2021. Le 11 décembre dernier, ses collègues et l'équipe municipale ont tenu à l'entourer et lui souhaiter une bonne et heureuse retraite, en lui offrant à cette occasion un séjour de deux jours au Puy du Fou, ainsi qu'une montre connectée qu'il a promis d'utiliser pour ses prochains footings afin d'entretenir sa forme.

Nouveaux venus

au sein du personnel communal

• Natalie KARPA a été recrutée en tant qu'agent d'entretien, en contrat aidé à compter du 11 octobre 2021.

• Maxime MACQUET a été recruté en tant qu'agent polyvalent des services techniques, en contrat aidé à compter du 13 décembre 2021.

• Laurent VAUGELADE a été recruté en tant qu'agent technique, à temps partiel, à compter du 1^{er} février 2022.

Visite de M. Giraud



Le Maire, Hugues Maillet, a réservé un accueil républicain le 14 février dernier devant Le Logis de l'Abbé à Monsieur Joël Giraud, Ministre, Secrétaire d'État à la Ruralité auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Dans son discours, le maire a souhaité que Monsieur le Ministre aime Saint-Savin en ce jour de la Saint-Valentin en lui remettant deux livres sur l'Abbaye et le Montmorillonnais !

Monsieur le Ministre et la Préfète ont rapidement visité l'abbatiale, avant de se rendre au restaurant "Le Cérusus" qui a accueilli la délégation pour un repas de travail sur les petites villes de demain, en présence du sénateur Bruno Belin, du député Jean-Michel Clément, du Président de la CCVG Michel Jarrassier et des maires de Montmorillon, Lussac-les-Châteaux et l'Isle-Jourdain. M. Giraud a exprimé ses plus vifs remerciements pour cet accueil et a particulièrement salué la qualité des échanges.

Décorations des vitrines

des commerçants et des maisons des particuliers pour les fêtes de Noël.



L'Equipe municipale a tenu à récompenser les commerçants, ainsi que les particuliers qui contribuent à l'embellissement de notre belle cité, par la décoration de leurs vitrines ou de leur maison particulière pour les fêtes de Noël.

Parmi les commerçants, ont été récompensés : Feeling Coiffure, Salon Kryss Beauté, Boulange-

rie Caburol, Restaurant le Pâtisson, Boulangerie Lumeau, Pharmacie Pineau, Coiffure Chantal.

Parmi les particuliers, ont été récompensés :

Laforge Aurore, Liard Thierry, Boissinot Marie-Christine, Pousse Jean-Luc, Beauvillain Jean-Marie, Grellier Philippe, Sirven Thérèse.

Un nouvel élément sur la voie verte

Jacques BRIAUD nous a encore gratifié d'un nouvel espace en bordure de la voie verte. Il a en effet remis en valeur un emplacement situé en encorbellement de la voie, après l'avoir débroussaillé, remis en état et sécurisé, puis il y a apporté sa touche finale en le meublant d'une table avec bancs, et tout ça fait de ses mains et avec goût. Nous pouvons encore une fois le féliciter pour sa généreuse initiative.

Voir photo en première page.

Education, Enfance, Jeunesse

Les activités périscolaires (TAP) au Pôle Educatif Val de Gartempe St-Savin/St Germain

Les mardis après-midi, 105 enfants bénéficient d'activités (TAP), financées par les communes de Saint-Savin, Saint-Germain, Villemort et Antigny. Coordonnées par Pauline Rougerie de la MJC "La Vigne aux Moines" et encadrées par des intervenants diplômés et passionnés, désireux de faire découvrir à nos enfants de nouvelles activités qui susciteront peut-être des vocations d'artistes, de sportifs, d'inventeurs... ! Théâtre, activités manuelles, bricolage, macramé, initiation à la bande dessinée, tennis, judo, gymnastique, football et autres jeux de ballon, danse moderne et salsa sont proposés. Les communes ont à cœur d'offrir des activités autres que celles proposées sur le territoire et complémentaires de celles de la MJC. Nous remercions les associations qui mettent à notre disposition des intervenants ou leur matériel (judo club de Chauvigny, Tusitala, CASS-SG (football), Tennis club, et

"Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"

"Tour du Monde en Violoncelle et Piano"

L'influence des musiques populaires dans la musique classique.

Le mardi 29 mars, les enfants ont assisté à une conférence/spectacle présentée par Philippe et Anna Argenty du Duo Fortecello, Directeurs artistiques du festival de piano d'été. Ce concert a été offert par l'association de Saint-Savin "Musique et Patrimoine" et par le Conseil départemental de la Vienne.

Un voyage musical qui a permis aux jeunes auditeurs très intéressés de découvrir la musique classique au-delà des frontières. Des petits films ont illustré également la version originale de musiques folkloriques flamenco et tango argentin.

Les musiciens ont répondu aux questions des enfants sur les instruments et les sons. A quoi



sert la musique ? Quelles sont les différences entre les musiques ? Comment devient-on musicien ? Comment parlez-vous avec d'autres musiciens dans tous les pays où vous allez ? A quoi ressemble la vie des musiciens ? Qui écrit la musique ?

Cette rencontre beaucoup trop courte en appelle d'autres. Affaire à suivre...

Belle rencontre pour les collégiens, les élèves du pôle éducatif, les seniors de la Résidence des "Rives de la Gartempe" et la classe ULIS de Montmorillon !

"Les élèves de la classe de 5^e Vinci du collège Prosper Mérimée de St Savin ont eu le privilège, en février dernier, de créer de toutes pièces un spectacle autour des thèmes du son et de la voix.

Encadrés par leurs 2 professeures d'Education Musicale - Mme Duplex - et d'Arts Plastiques - Mme Brient, et accompagnés dans leur dynamique de création par la compagnie artistique RN7, les élèves, durant 2 semaines, ont travaillé sur le son et la danse et sont également allés à la rencontre des seniors de la résidence des Rives de la Gartempe de Saint-Savin, pour proposer aux spectateurs venus en nombre à l'Abbaye de Saint-Savin, un spectacle vivant d'une trentaine de minutes, le vendredi 11 février 2022.

D'autres publics scolaires ont eu la chance de participer à ce projet (les élèves de CE2 du Pôle éducatif du val de Gartempe et les élèves de la classe ULIS de la cité scolaire Jean Moulin de Montmorillon), ces derniers (une petite dizaine d'élèves)



ayant eux aussi produit un spectacle qu'ils ont pu présenter ce soir-là aux spectateurs.

Les élèves auront donné le meilleur d'eux-mêmes durant ces 2 semaines, placées sous le signe de la découverte, de la création, du plaisir de partager et celui d'offrir.

Ce projet, offrant un moment de spectacle vivant sur le territoire montmorillonais, a été porté par des partenaires tels que le Conseil Départemental de la Vienne, la DRAC Nouvelle Aquitaine, la commune de Saint-Savin, le Syndicat de collège* et l'EPCC Abbaye de Saint Savin et la Vallée des fresques. Vous trouverez le lien qui vous permettra de visionner le spectacle. <https://etab.ac-poitiers.fr/coll-st-savin/spip.php?article1409>. Bon spectacle!"

Madame Perrache, Principale du collège.

LE Syndicat de Collège* a voté une subvention de 5000 euros pour les projets culturels des collégiens et 1000 euros pour le CDI. (* Saint-Savin, Saint-Germain, Nalliers, Villemort, La Bussière, Béthines, Haims, Antigny, St-Pierre de Maillé).

Information importante !

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50€ aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2022 au CPA Lathus.

Les bons sont à demander/retirer auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

La commune de St-Savin participe aussi à ce dispositif en prenant également en charge une partie des bons vacances (50€). Se renseigner en mairie.

Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne, un Service pour les Jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous vous posez des questions sur votre : orientation, formation, emploi, mobilité, logement, santé, vos vacances et le bénévolat, la mission locale vous apporte son aide. Contacts :

Montmorillon : maison des services, 6 rue Daniel Cormier - 05 49 91 56 83

Pour les jeunes de saint-Savin, demande de renseignements au 05 49 91 56 83

Le Contrat d'Engagement Jeune

Un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois pour les jeunes en fonc-

tion de leur profil, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi.

Quand un jeune signe son contrat, il bénéficie de :

- un accompagnement par un conseiller dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
- une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements.

Inscriptions Rentrée Scolaire Septembre 2022

Pour une première inscription de votre ou vos enfant(s) au groupe scolaire Val de Gartempe, vous devez retirer un dossier à la Mairie de Saint-Germain à partir du 17 mai. Les dossiers complets devront être rendus le 17 juin 2022.

Renseignements : Mairie de Saint-Savin : 05 49 48 00 46

Mairie de St-Germain : 05 49 48 00 80

Activités Associations culturelles et sportives

La MJC VAM

La MJC VAM est en forme et se prépare pour la période estivale riche de loisirs, de temps conviviaux et de propositions culturelles ! Les adhérents, les partenaires et le public en général nous font confiance et nos projets naissent des rencontres établies. Ainsi, d'ici les vacances d'été vous pourrez participer avec nous aux sorties familles à la journée, au séjour à Paris les 4.5 et 6 juin, au spectacle "les demi-frères Grumaux" à Villermort le 24 juin à 20h, aux représentations des ateliers de la MJC le mercredi 6 juillet, vous pouvez venir au café des familles, voire au café SoliDaRePaires, mais aussi bénéficier de nos

compétences pour faire vos démarches CAF en ligne en complément des propositions faites par les conseillers numériques... Tout un programme pour les plus jeunes comme les plus âgés !

A Saint-Savin nous vous proposons aussi de nous retrouver sur le marché quelques vendredis par mois pour venir discuter de choses et d'autres et vous pouvez déjà noter



dans vos agendas le spectacle "M. De Pourceaugnac" de la troupe Prélude en Berry le lundi 8 août à 20h30 place de l'abbaye !

Pour toutes les inscriptions au centre de loisirs, Pauline est à votre écoute au 07 83 32 11 41 ou par mail à enfance@mjcvam.fr. Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site Internet ou notre page Facebook MJC VAM -

La Vigne Aux Moines - 86.

Office de Tourisme Sud Vienne Poitou

L'Office de Tourisme c'est aussi pour vous !

L'Office de Tourisme Sud Vienne Poitou accueille les visiteurs et les habitants du territoire à Montmorillon, à Saint-Savin, à Lussac-les-Châteaux et à L'Isle-Jourdain.

A Saint-Savin, toute l'année, au sein du Bureau d'Information Touristique, situé place de la Libération, juste en face de l'église abbatiale, Sabrina est à votre disposition pour vous délivrer des conseils personnalisés pour que vous puissiez profiter des nombreux attraits de votre territoire et également organiser le séjour de vos familles et

amis en Sud Vienne Poitou : manifestations, sites d'activités, sentiers de randonnée ...

Un service de billetterie pour divers sites touristiques du département de la Vienne pourra vous faire profiter pour certains de tarif réduit sur vos entrées.

Lors de votre visite à l'Office de Tourisme, les "experts de la Destination" vous présenteront les articles de "La Boutique par Sud Vienne Poitou", de nombreuses idées de cadeaux et de souvenirs !

L'Office de Tourisme c'est également de nombreux outils numériques à votre disposition :

• **le site web de destination** : www.sudviennepoitou.com,

• **les réseaux sociaux** (Facebook, Instagram et la page YouTube) : "Destination Sud Vienne Poitou",

• **le site de la Boutique** avec son service de "Click & Collect" : boutique.sudviennepoitou.com,

• **le site pro-rando** : rando.sudviennepoitou.com et son application mobile : Rando en Sud Vienne Poitou.

Au plaisir de vous accueillir au sein de nos points d'accueil qui sont aussi les vôtres !

Bureau d'Information
Touristique
20, place de la Libération
86310 Saint-Savin
0549911196



Le bureau d'Information Touristique de Saint-Savin vous accueille aux horaires suivants :

Janvier, Février, Mars & Novembre, Décembre du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Avril, Mai, Juin, Septembre & Octobre (hors vacances scolaires Printemps et Toussaint) du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Juillet, Août & vacances scolaires Printemps et Toussaint du lundi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Activités Associations culturelles et sportives

ER Art Contemporain

Galerie ER / Les Amis de la Galerie

La Galerie ER est très heureuse de vous faire découvrir cette année, l'univers magique et coloré de l'artiste brésilienne Marinilda Boulay.



L'exposition présentera une petite série d'aquarelles sur papier à partir du 24 avril jusqu'au 4 juin 2022, accompagnée de nouvelles œuvres du collectif de la Galerie.

L'Association "Les Amis de la Galerie ER" organisera au mois de septembre des ateliers pour les scolaires avec cette artiste. Plus d'infos sur <https://www.facebook.com/emmanuellerousse.gallery>

Concours des dessins de Noël

L'Association des commerçants et artisans de Saint-Savin a organisé un concours de dessin pour Noël, ouvert aux enfants de 3 à 15 ans.

Les gagnants du concours : Paul, Emilien, Marion et Iléa, ont reçu chacun un jeu de société, et tous les autres enfants se sont vu remettre une surprise.



Les adhérents remercient vivement les enfants pour leur participation.
Bravo et félicitations.

"Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe"

L'Association prépare activement son festival de musique classique de l'été 2022 qui se tiendra du 18 au 28 juillet, au rythme de la Dolce Vita.

Une présentation du festival aura lieu le 21 mai lors d'un après-midi enfants, suivi d'une soirée Classique/Flamenco, donnée à l'Espace Gartempe de Montmorillon

Six concerts professionnels de haut niveau seront donnés sur différents sites de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, auxquels viendront s'ajouter 3 concerts jeunes talents produits au logis de l'Abbaye, restaurant Cérasmus.

- 18 juillet - Saint-Savin, Novafonic Quartet - Une union artistique d'inspiration jazz fortement liée au tango nuevo.
- 19 juillet - Saint-Savin, Floraleda Sacchi, Récital de harpe du baroque au contemporain
- 21 juillet - Saint-Savin, Claudio Arimany et ses invités, 2 flûtes et un piano



- 25 juillet - Lussac les Châteaux, Ciné Concert avec le Palm Court Quartet
- 26 juillet - Civaux, Pierre-Laurent Boucharlat, Récital de piano
- 28 juillet - Saulgé - Château de Beau-puy, Duo Maclé,

Concert à 2 pianos

- 20/23/27 juillet - Saint-Savin, 3 concerts jeunes talents

Informations détaillées sur www.festivalmpvg.fr. Les tarifs d'adhésions, de mécénats défiscalisables et d'entrées aux concerts pratiqués en 2021, seront conservés.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en adhérant à l'Association. www.mpvg.fr

EPCC, Abbaye de Saint-Savin : bilan de la saison estivale

C'est le printemps ! L'occasion de se baigner, de prendre le soleil...et de partager des bons moments avec sa famille près de chez soi !

L'abbaye de Saint-Savin vous propose de nombreux temps forts ludiques à découvrir avec ses enfants et petits-enfants. Les plus audacieux pourront tester les visites théâtralisées (mardis et jeudis des vacances scolaires à 15h), ou encore commettre un « Larcin à Saint-Savin » et se mesurer au gardien des lieux ! (mercredis 20 et 27 avril à 21h).

L'exposition **AMER** du collectif de journalistes internationaux **ARGOS** vous permettra de découvrir les enjeux sociétaux, économiques et environnementaux liés à l'eau : surpêche, pollutions diverses et conflits hydriques... Une exposition saisissante à découvrir jusqu'au 30 juin à l'Abbaye de Saint-Savin et gratuitement le 24 avril prochain de 14h à 18h à l'occasion de Portes Ouvertes réservées aux habitants de Saint-Savin et de Saint-Germain*. Deux ateliers en lien avec cette exposition seront d'ailleurs proposés :

- **Retour à la source** ! Un atelier scientifique pour découvrir l'eau et ses secrets !
Infos : 5€/participant, le 25 avril à 15h à l'Abbaye

- **Mission : Protection Nature** : Participez à une action de sensibilisation à la protection de l'environnement !

Infos : 5€/participant, le 29 avril à 15h à l'Abbaye

Côté conférences, les **Cafés Historiques** de l'Abbaye seront également proposés au printemps et en automne (voir agenda in fine).

Vous en voulez encore ? Pour annoncer la venue des beaux jours, un weekend médiéval sera organisé du 3 au 5 juin. Jeux de pistes, énigmes et défis sur le Moyen Âge vous attendent ! La journée se clôturera par la diffusion sur grand écran de la trilogie **Les Piliers de la Terre** dans le jardin de l'Abbaye.

Tout un beau programme pour un printemps bien animé !

Informations : 05 49 84 30 00- contact@abbaye-saint-savin.fr – www.abbaye-saint-savin.fr

*Découverte de l'exposition gratuite le 24 avril de 14h à 18h – offre réservée exclusivement aux habitants de Saint-Savin et Saint-Germain sur présentation d'un justificatif de domicile valide.

Informations utiles

Restauration de meubles Audrey Relook



Bienvenue à Audrey, nouvellement installée au 12, place de la Libération à Saint-Savin. Audrey redonne une nouvelle vie à vos meubles, ou ceux qu'elle achète ou récupère par vos dons. Elle décape, ponce, repeint et remet en état tout ce qui passe par son show-room, à visiter aux horaires d'ouvertures suivants :

mardi : 10h/12h - 14h/18h, **mercredi** : 10h/15h, **jeudi** : 14h/18h, **vendredi** : 9h30/12h - 14h/18h, **samedi** : 9h/12h

Transport possible, à prix raisonnable, entre votre domicile et son atelier. Téléphone 06 99 81 82 44 ou sur Facebook : Audrey Relook

Les biquettes de Mont Saint-Savin

Vous connaissez ? Dans sa chèvrerie proche du château du Mont Saint-Savin, Amandine Belliard est aux petits soins pour ses 40 chèvres qui lui procurent 50 litres de lait par jour avec lesquels elle produit une soixantaine de fromages, vendus sur les marchés de Saint-Savin et alentours, les foires, les fêtes et restaurants locaux, en livraison sur commande et à la chèvrerie.



Récemment, Amandine a remporté la saveur de bronze pour ses fromages de chèvre demi-sec cendrés au concours "Saveurs Nouvelle Aquitaine", gratification qu'elle entend bien amplifier en participant à d'autres concours pour valoriser la qualité de son travail et de ses produits.

Confiance : Vous pourrez aussi déguster dès le mois de juin, les fraises qu'elle cultive avec son compagnon Ludovic, en attendant, une chasse de Pâques est organisée à la chèvrerie le samedi 16 avril à 16h00, à laquelle vous êtes conviés avec vos enfants (participation 5 €).

Contacts : 07 66 89 05 96 – lesbiquettes.saintsavin@gmail.com

Site Facebook : Les biquettes du Mont Saint-Savin

Mon Espace Santé

Mon espace santé est un service numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé, qui vous permet de participer au suivi et à la préservation de votre santé. Il s'agit d'un espace numérique où vous pouvez enregistrer vous-même toutes les informations de santé utiles et les partager avec vos professionnels de santé. Ils pourront aussi y enregistrer des documents et des informations, si vous leur en donnez l'autorisation. Au-delà de votre dossier médical, vous pourrez retrouver dans cet espace personnel une messagerie sécurisée pour échanger avec les professionnels de santé, et à terme un agenda médical ainsi qu'un catalogue de services et d'applications référencés par les pouvoirs publics.

Accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, Mon espace santé vous permet de garder ainsi à portée de main tout ce dont vous avez besoin pour votre suivi médical.

Dons "Octobre Rose"

C'est la somme totale de 703,72 € qui a été recueillie au titre des dons pour la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein "OCTOBRE ROSE". Ces fonds récoltés tant au stand du marché qui s'est tenu le 1er octobre 2021, que dans les différentes tirelles déposées chez les commerçants, ont été remis au Comité Départemental de la Vienne de la Ligue contre le cancer.

Permanence des conseillers numériques

Les conseillers numériques tiendront une permanence les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, à 10 heures, à la Maison des Associations, salle n° 1. Ils interviendront sous forme d'ateliers collectifs et d'accompagnements individuels, afin de vous soutenir dans vos usages quotidiens du numérique, vous sensibiliser aux risques du web et favoriser des usages citoyens et critiques, vous former à la réalisation des démarches administratives en ligne en toute autonomie (impôts, CAF, carte grise,...).

Pour toute question, n'hésitez pas à les contacter du lundi au vendredi, de 9h-18h, au 05.49.91.87.95 ou par mail à conseiller-numerique@ccvg86.fr

Soutien à l'UKRAINE

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel à la solidarité nationale pour soutenir les populations ukrainiennes, lancé par la Commune de Saint-Savin, en liaison avec l'Association des Maires de France (AMF) et la Protection Civile.

Les dons en nature pris en charge par la Protection Civile pour aider l'Ukraine et ses habitants sont actuellement suspendus.

Vous pouvez toujours faire un don financier, proposer un hébergement ou devenir bénévole.

Voici les liens utiles pour les dons :

- FACECO (Le fonds de concours géré par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)) : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/faceco_ukraine-03-03-22_cle8bcdba.pdf
- Protection civile : <https://don.protection-civile.org/soutenir>
- ACTED : <https://acted.iraiser.eu/don/~mon-don>
- L'assoc. Ukraine Libre : <https://www.ukrainelibre.org/>
- Collectif Montmorillonnais "Solidarité Ukraine" : ccas@ville-montmorillon.fr - 05 49 91 05 00

AGENDA AVRIL 2022 / juillet 2022

29 avril	Café historique de l'Abbaye, " Les célèbres inconnues de l'Histoire de France " par Clémentine Portier Kaltenbach, 18h30/19h45 à l'auditorium
6 mai	Café historique de l'Abbaye, " De la guerre du feu à nos jours, l'histoire de France s'invite au cinéma " par David Chanteranne, 18h30/19h45 à l'auditorium
7 mai	Accueil de la randonnée caritative de cyclotourisme du Club de Linas Monthéry (CCLM) , pour la lutte contre la Dystonie (60 participants)
26 mai	Etape de la Maxi-Verte de la Gartempe (épreuve de VTT) organisée par le CPA de Lathus
28 mai	Fête du jardin à Saint-Germain, organisée par le Comité de Jumelage, au profit des victimes de la guerre en Ukraine
3 juin	" Marchés en fête " à la foire, place de la Libération
12 juin	13h/18h Festival Gartempe en Choeur par la Vie Chante (300 choristes)
24 juin	Café historique de l'Abbaye, " Lady Sapiens, à la recherche des femmes de la préhistoire " par Éric Pincas et Thomas Ciotteau, 18h30/19h45 à l'auditorium
14 juillet	Fête Nationale , concours de pêche et défilé des pompiers en matinée, dîner organisé par le Comité des Fêtes en soirée, suivi à 22h30 du tir du feu d'artifice, Fête foraine.
22 juillet	Marché des Producteurs , à partir de 18h
18, 19 et 21 juillet	Concerts Festival d'été de Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe, voir article à l'intérieur
20, 23 et 27 juillet	Concerts Festival d'été de Musique et Patrimoine en Vienne et Gartempe, Concerts Jeunes talents
8 août	Théâtre " M. de Pourceaugnac ", MJC VAM, place de l'Abbaye, 20h30